

FICHE RÉFÉRENCE

Déploiement de Quadeo Quads Electriques pour les facteurs

L'opération

Le déploiement de Quad électrique s'inscrit dans le cadre d'un projet Véhicule de la Poste ayant pour ambition de se doter à l'horizon 2015 d'un parc de véhicules au 2 tiers électrique (du 2 au 4 roues) et devenir le leader européen pour l'utilisation de véhicules propres.

Le quad électrique a vocation à remplacer des 2 roues moteur et dans certains cas des 4 roues thermiques. Il est prévu pour les zones urbaines et suburbaines, zones piétonnes interdites aux véhicules thermiques, zones urbaines verticales, zones d'activité



Les éléments déclencheurs de cette réalisation

- La volonté de La Poste d'éviter la génération d'inaptitudes physiques chez des agents Présentant un risque de fragilité. Les principaux facteurs de risque étant liés à
 - o La fragilisation potentielle liée à l'avancement en âge ou à la physiologie de l'agent ;
 - o Le profil géographique de la zone à desservir ;
 - o Le poids du courrier distribué.
- Le choix économique et sociétal qui permettra de s'adapter aux inévitables restrictions de transport thermique et de répondre aux enjeux de la sauvegarde de l'environnement
- La contribution à l'engagement stratégique du Groupe La Poste pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre.

Les différentes phases de l'opération

- 2009 : début de déploiement
- A mi 2011: 210 quadéos déployés en France dont 9 en Bourgogne
- En cible 2015 : 8700 sur le territoire français

Coût de l'opération

Investissement : Environ 90 k€ pour la Bourgogne

Les résultats obtenus

100% des tournées dotées remplacent des véhicules thermiques (essentiellement des 2 roues motorisés)

Le bilan de l'opération

Les plus :

- Atténuation de la pénibilité du poste de travail
- Acceptation sociale
- Contribution à l'environnement

Les moins :

- Maintenance des équipements

Contact

Jean-Pierre GERARD – Coordinateur Orga Process à la Direction du Courrier de Bourgogne – jean-pierre.gerard@laposte.fr

Jean-Michel GINET – Responsable Distribution à la Direction du Courrier de Bourgogne – jean-michel.ginet@laposte.fr